



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL

Séance du 22 février 2007 – n°1

### *Etaient présents :*

#### Collège A

M. Patrick GIRAUDOUX  
M. Jean-Michel HENRIOUD  
M. Philippe PICART  
M. Jean-Michel QUENARDEL  
M. Christophe STRICKER  
M. François VERNOTTE

#### Collège B

Mme Pascale ADAMI  
M. Jean-Pascal ANSEL  
M. Oussama BARAKAT qui avait reçu procuration de M. Jacques DUFFAUD  
M. Abderrazzak KADMIRI  
M. Bruno TATIBOUET

#### Collège des IATOS

M. Serge ANDRE  
M. Gilles BOSSUET  
Mme Nadine CHAUVIN qui avait reçu procuration de Mme Isabelle FRITSCH  
Mme Patricia CYWINSKI  
Mme Catherine PELLET  
M. Jean-Luc PINGITORE

#### Collège des usagers

M Sébastien CLEMENT  
M. Nicolas LOUISOT qui avait reçu procuration de Mlle Camille NEELS  
Mlle Tiphonie NANSE qui avait reçu procuration de M. Julien LAGARDE  
M. Guillaume PERIA qui avait reçu procuration de Mlle Mélanie AYMONTIER

#### Personnalités extérieures

M. Marc DAHAN  
M. Nicolas BODIN

#### Membre de droit

Mme Odile PETITJEAN

#### Sont excusés :

M. Grégorio CRINI

M. Aberrazzak Kadmiri ouvre la séance par la demande d'approbation du procès-verbal du conseil du 16 novembre 2006.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Ensuite sont abordés les points de l'ordre du jour.

## **1) Questions financières**

### **Décision Budgétaire Modificative (DBM 1)**

La DBM1 sera présentée au prochain Conseil d'Administration de l'Université qui aura lieu le 10 avril 2007.

Mme Petitjean présente la demande qui comporte des reports de crédits de l'exercice 2006 (cf document). Le total s'élève à 436 350 € A ce tableau, il faut ajouter une demande d'augmentation des crédits au CR financier sur la rubrique 0692 : 800 000 € pour permettre l'ouverture des conventions nouvelles en cours d'année, étant donné que les crédits ouverts au budget primitif sont épuisés.

La DBM ne soulève pas d'objection particulière.

M. Gilles Bossuet intervient pour dénoncer un dysfonctionnement des institutions. Il constate que le CA de l'Université n'est pas en situation de fonctionnement normal, car les membres ne disposent pas d'éléments pour se prononcer. Il fait remarquer par exemple, qu'aucun document n'a été fourni sur les écoles doctorales et que rien n'a été dit sur le bilan, la fréquentation, la durée des thèses... Il trouve cette situation scandaleuse.

M. Patrick Giraudoux est également étonné de la répartition du BQR (bonus qualité recherche) : Absence de critères précis, et de discussion sur les dossiers. Il s'interroge alors sur la façon de voter.

M. François Vernotte souligne qu'il y a de plus en plus de membres qui commencent à s'abstenir, faute d'informations suffisantes.

M. Kadmiri a remarqué également que des plaintes émanent du Conseil Scientifique, et pense qu'il serait utile de faire remonter l'information à la Présidence.

M. Bruno Tatibouet ajoute que les élus n'ont pas d'éléments concrets pour pouvoir débattre. La politique semble être le fait du prince.

M. Patrick Giraudoux se demande à quel niveau on doit étudier la globalité des projets, et pense qu'il ne serait pas toujours pertinent de le faire à l'UFR, mais à un niveau transversal pour avoir une vision globale, comme par exemple ce qui touche aux UMR.

M. Gilles Bossuet souhaite que l'on revienne à une plus grande rigueur, les UFR devant avoir connaissance des projets. Il ne comprend pas que certains dossiers comme celui de Chrono-écologie soient présentés au CA, sans être présentés au Conseil Scientifique.

Il cite également un autre dysfonctionnement : l'absence des ITA dans les structures des Ecoles Doctorales. A l'école doctorale HES (Homme environnement société), l'étudiant major de la promotion s'est retrouvé sans allocation de recherche, et a donc quitté l'UFR ST pour aller dans une autre université.

M. Patrick Giraudoux ajoute qu'une solution consisterait à mettre en place une procédure afin que l'attribution des crédits ne puisse être le fait du prince.

M. Serge André pense que des mauvaises habitudes ont été prises avant l'élection du Président ; et qu'il faut savoir dire "stop". Au Conseil Scientifique, il a eu l'impression que les chiffres ont été faussés par l'intervention des personnels. Un partage équitable de la « pénurie » était prévu, mais il n'a pas été respecté et a conduit à des injustices insupportables. Son souhait est que les commissions fonctionnent.

M. Kadmiri clôt ce débat en proposant de demander à l'Université des critères précis sur l'attribution des crédits et de faire part du mécontentement général au vice-président du Conseil Scientifique.

## **2) les effectifs étudiants** (voir document joint)

M. Kadmiri commente les documents :

### **Tableau comparatif des inscrits administratifs**

Globalement pour l'UFR ST, une baisse de 369 étudiants soit -12 % était enregistrée au 11/10/2006. Au 19/02/2007, cette baisse était ramenée à 111 étudiants soit - 3,9 %.

Il explique le dispositif mis en place cette année pour aider à la réussite des étudiants :

- les groupes d'étudiants de 1<sup>ère</sup> année ont été recomposés pour s'adapter à l'hétérogénéité du public (voir résultats de STARTER, tableaux 2 et suivants).

- les enseignements de 1<sup>ère</sup> année ont été adaptés pour les étudiants des baccalauréats autres que S et étrangers.

- les groupes de TD et TP ont été réduits : 16 étudiants au lieu de 28 pour les TD et 8 étudiants au lieu de 14 pour les TP.

- suppression de cours magistraux permettant ainsi une augmentation des heures TD.

Ce dispositif, mis en place pour ST seulement, montre après résultats du 1<sup>er</sup> semestre, une augmentation des ajournés et diminution des défaillants, ce qui paraît être positif, mais il faut attendre les résultats globaux.

(A noter qu'il y a eu 70 % de réussite pour les baccalauréats S).

Il ajoute qu'il faudrait poursuivre dans cette voie et donne les taux de réussite globaux du 1<sup>er</sup> semestre de L1.

ST (Sciences et techniques) = 57 %

SV (Sciences de la vie) = 48 %

M. Nicolas Louisot interroge : est-on satisfait des 48 % ?

M. Kadmiri lui répond que l'on ne peut en être satisfait mais le dispositif aménagé n'a pas pu être mis en place en SV et souhaite qu'il soit étendu à cette formation l'an prochain.

Il souligne qu'au niveau national, 1 étudiant sur 2 réussit la 1<sup>ère</sup> année.

M. Patrick Giraudoux ajoute que l'on ne peut se contenter de ce chiffre, mais qu'il ne faut pas oublier la sortie. Il cite : on aime mettre ses enfants dans les écoles d'ingénieurs pour garantir les débouchés, or les débouchés après un master ou une licence existent, mais nous devrions être plus agressifs pour vendre nos diplômes, à l'instar des grandes écoles. Il faudrait afficher les résultats d'insertion.

Il n'y a pas de numérisés à l'entrée, on accueille même des étudiants en difficulté scolaire, ce qui baisse la moyenne des résultats.

M. Nicolas Louisot confirme que si l'on interroge les étudiants, pour 80 % d'entre eux, il n'y a pas de débouchés en master alors que les enseignants disent le contraire.

M. Patrick Giraudoux demande qu'un affichage du taux de placement ait lieu dans les locaux de l'UFR.

M. Gilles Bossuet pense qu'il est important de connaître le statut des étudiants embauchés dans les entreprises et qu'il faudrait accompagner ces étudiants au-delà du diplôme ; ce qui se fait déjà dans certaines filières, comme par exemple en master professionnel sciences de la vie, ou en géosciences comme le souligne M. Jean-Michel Quenardel, qui a un recul de 6 à 7 ans sur l'emploi des étudiants ; dans ses formations les étudiants sont tous apprentis et rémunérés. Le succès est garanti.

Après avoir pris note de la volonté d'affichage de nos résultats, M. Kadmiri passe au point suivant.

### **3) Carte des formations**

M. Jean-Pascal Ansel présente la carte des formations, et commente le document transmis au Ministère par la Vice-Présidente du CEVU. Ce document est une synthèse des projets de formations à l'Université. Il précise que les licences professionnelles ont été classées selon un avis A, B ou C.

Pour l'UFR ST sont classées en A :

- LP Automatique, robotique, Informatique Industrielles
- LP Ingénierie des systèmes embarqués
- LP Qualité, Sécurité et environnement (qui va remplacer le DEUST TQI)
- LP Microfabrication en microtechniques
- LP Ingénierie et conception des équipements en bio-industries
- LP Gestion et traitement des déchets (à Lons le Saunier)
- LP Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels (chrono environnement)
- LP Conception et développement orientés objet (Informatique).

Sont classées en B :

- LP Bois et ameublement
- LP Eco-design
- LP Transformation laitière

Sont classées C :

- LP Prototypage des micro produits
- LP Microtechniques

M. Jean-Pascal Ansel déplore l'ambiguïté de ce classement qui ne correspond pas aux critères internes qui ont été définis.

M. Kadmiri dénonce le "cafouillis général" dans lequel ont eu lieu les négociations sur la carte des formations. Les résultats finaux ne sont pas les résultats escomptés, par exemple la licence professionnelle Transformation Laitière "qui fonctionne" déjà avec un flux d'étudiants correct, se retrouve classée en B alors qu'une nouvelle licence professionnelle portée par SLHS (Sciences du Langage de l'Homme et de la Société) et présentant de nombreuses similitudes aussi bien dans les objectifs que dans les enseignements dispensés dans la licence Transformation Laitière se trouve classée en A.

Un accord a été recherché, mais l'Université n'a rien voulu entendre.

Autre exemple : celui de la licence professionnelle Microtechniques qui devait être classée en A se trouve en C.

M. Jean-Pascal Ansel poursuit la lecture de la carte des formations, en soulignant que les licences ayant la dénomination "pluridisciplinaire" ont été maintenues.

Concernant les masters, la cohabitation avec Dijon est demandée pour le master 2 de Biochimie (BBCM), un M1 apparaît en physiologie et neurosciences.

M. Jean-Pascal Ansel précise que le ministère a refusé la carte de certaines Universités vague A (l'Université de Bourgogne a eu un an de prolongation, ce qui laisse à penser qu'on va devoir collaborer avec Dijon).

M. Patrick Giraudoux estime qu'il n'y a pas assez de lisibilité, par exemple pour l'UFR SMP, au lieu d'indiquer "santé et environnement" on aurait du flécher "santé". Au ministère, l'UFR ST est très identifiée par Environnement Santé. A titre provisoire, une appellation TESS (Terre Environnement Santé Société) a été proposée.

M. Jean-Pascal Ansel poursuit par la présentation des masters (document distribué en séance).

M. Bruno Tatibouet précise qu'en informatique, les choses sont en bonne voie, les négociations ont eu lieu, les équipes de Belfort/Montbéliard restent au LIFC et un rapprochement de FEMTO est envisagé.

#### **4) Faites de la Science**

M. Kadmiri annonce que le concours « Faites de la sciences » est fixé au 31 mai 2007 ; 31 projets émanant de collégiens et lycéens de l'Académie ont été retenus. 31 bourses de 300 € ont été distribuées. La manifestation sera organisée en partenariat avec le CROUS, la Région, la Présidence de l'Université et EDF.

#### **5) Autres questions diverses**

M. Serge André soulève la question de la précarité à l'Université : 30 % du personnel est en situation précaire, ce qui est inquiétant pour l'avenir, surtout si on doit supprimer 1 emploi sur 2.

Une commission précarité, élargie aux enseignants va être mise en place à l'université. Il aurait souhaité une réunion de la commission ATIOS, et aimerait avoir un état des lieux sur la précarité à l'UFR.

Les représentants ont obtenu que les contrats de 10 mois soient renouvelés. L'objectif est de stabiliser les personnes sur des emplois pérennes.

M. Gilles Bossuet souhaite qu'un bilan social soit fait annuellement, afin de comparer la situation d'une année sur l'autre.

M. Bruno Tatibouet signale que de longues négociations ont eu lieu pour faire évoluer la première année de licence et qu'il y a eu un blocage sur la possibilité de modifier le contenu, le but étant d'améliorer le fonctionnement de Starter pour limiter la perte d'attractivité.

M. Kadmiri conclut en déclarant que les négociations allaient se poursuivre, ce n'était que le début.

Autre information : l'UFR sera fermée aux mêmes dates que les services de la Présidence, du vendredi 27 juillet au soir au lundi 20 août 2007 au matin.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 12 avril 2007.

La séance est levée à 16h10.

Le Directeur

A. KADMIRI

La secrétaire de séance

Odile PETITJEAN